

70 LE CHIFFRE

Au Luxembourg, selon une étude d'ING, réalisée en juin dernier, concernant l'immobilier, 70 % des résidents sont propriétaires, dont 39 % avec une hypothèque. L'étude d'ING affine même ce chiffre en précisant que 37 % des propriétaires de nationalité luxembourgeoise ont une hypothèque sur leur bien immobilier contre 44 % des propriétaires résidents de nationalité étrangère. En terme général, 17 % des propriétaires estiment avoir des difficultés à payer leur crédit logement contre 29 % estimant que ce remboursement est facile. L'étude estime même que lors d'un projet immobilier, les futurs propriétaires reçoivent en moyenne 63 000 euros d'aides de la part de la famille, une somme nettement au-dessus de la moyenne en France (29 000 euros), en Allemagne (38 000 euros) ou encore en Belgique (41 000 euros).

La BCEE doit rembourser le fisc

Selon le journal allemand *Süddeutsche Zeitung*, la BCEE devrait payer une amende de 14 millions d'euros dans le cadre d'une affaire d'aide à la fraude fiscale.

La Banque et Caisse d'épargne de l'État fait partie des 57 établissements bancaires visés par une enquête sur une aide à la fraude fiscale menée par l'administration fiscale de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

De notre journaliste
Aude Forestier

La Spuerkeess était hier sous les feux de l'actualité. Un article publié par la *Süddeutsche Zeitung* affirme que l'administration fiscale du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie menait une enquête sur une aide à la fraude fiscale.

Dans son viseur, 57 banques situées en Suisse, au Liechtenstein, en Autriche et au Luxembourg. La BCEE est le seul établissement financier grand-ducal visé par cette investigation. Le quotidien allemand écrit que dans une dizaine de

cas, les banques, leurs avocats et les enquêteurs ont trouvé un accord.

Une grosse somme pour le fisc

Au départ, d'après le journal, le nombre d'établissements concernés par l'enquête était de 29. Finalement, près de 60 banques sont concernées par ce soupçon d'évasion fiscale. La plus grosse amende, 37,1 millions d'euros, est infligée à la Banque cantonale de Bâle (Basler Kantonalbank). La BCEE ne devrait payer que 14 millions d'euros.

La filiale de la Deutsche Bank installée en Suisse doit, elle, verser 10 millions d'euros aux autorités fiscales allemandes. En ce qui concerne sa filiale luxembourgeoise, le montant à payer n'a pas encore été fixé. D'après la *Süddeutsche Zeitung*, l'administration fis-

cale de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a révélé qu'entre 2010 et aujourd'hui, un grand nombre de citoyens et de clients des banques ont porté plainte contre eux-mêmes, une faculté étonnante ouverte par le droit allemand. Cette procédure inexistante au Grand-Duché et dans la Grande Région a permis au fisc d'encaisser la coquette somme de 2,3 milliards d'euros.

Entre 2010 et 2015, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie avait touché 2 milliards d'euros provenant de redressements fiscaux menés envers des clients allemands d'établissements financiers helvètes. Contactée par nos soins hier, la BCEE n'a pas répondu à nos sollicitations. La Deutsche Bank n'a pas souhaité faire de commentaires à ce sujet. Ce n'est pas la première fois que la banque étatique luxembourgeoise a affaire à la justice allemande. En

novembre 2015, 120 clients allemands de la Spuerkeess, qui résident en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, en Rhénanie-Palatinat et dans la Sarre, avaient été perquisitionnés. Ils étaient soupçonnés d'avoir fraudé le fisc. Ils possédaient chacun plus de 300 000 euros de dépôts.

À l'époque, la BCEE était suspectée d'avoir aidé ses clients à dissimuler les actifs. Au moment de l'affaire, la banque luxembourgeoise avait contesté les faits en arguant que ses pratiques commerciales «ont et ont toujours été conformes aux exigences de la réglementation bancaire luxembourgeoise et européenne applicable». Les médias allemands avaient quant à eux souligné que la Spuerkeess appartenait à un État luxembourgeois critiqué de longue date pour ses pratiques fiscales «douteuses».

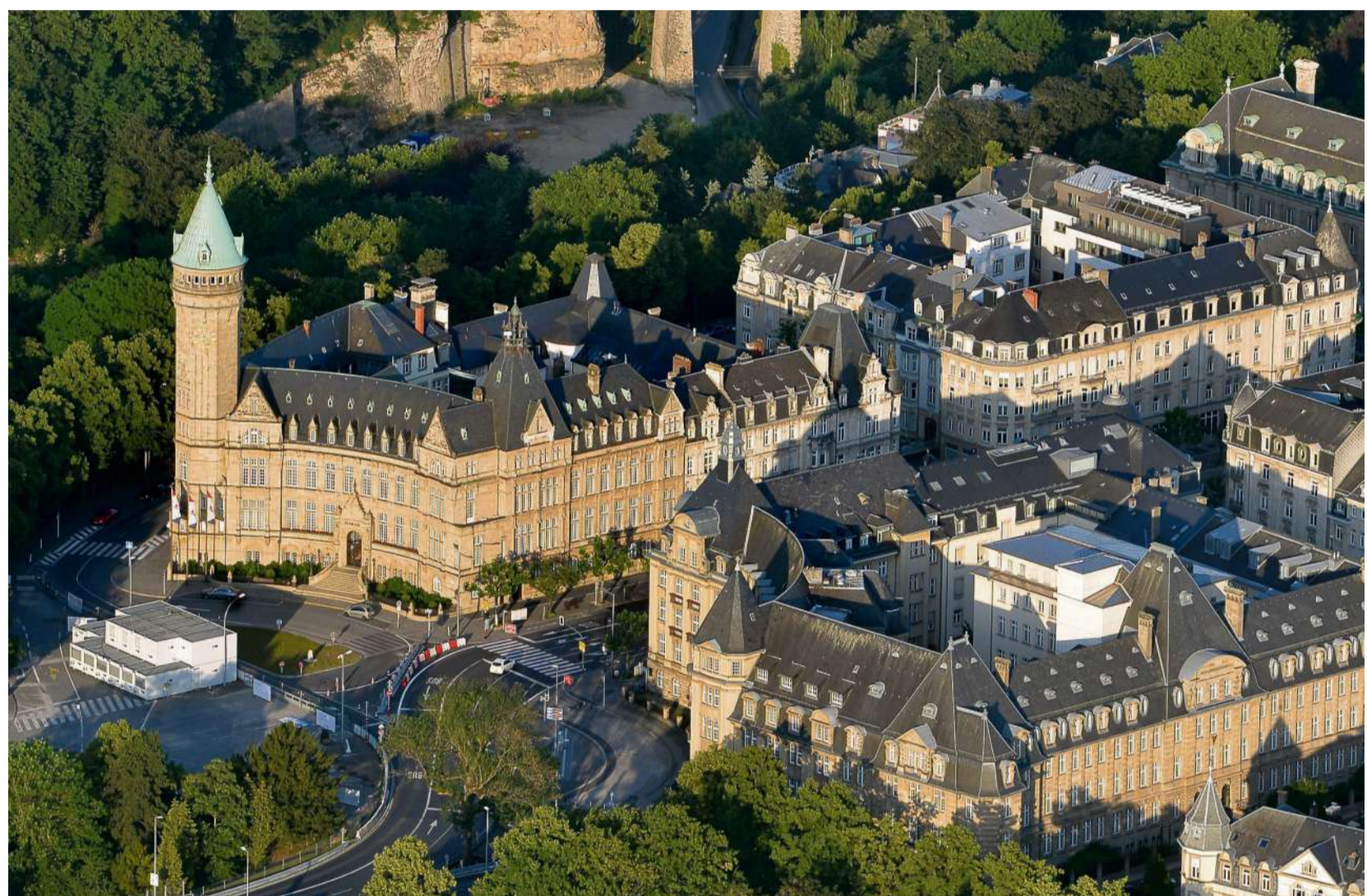
AU LUXEMBOURG

J.P. MORGAN

L'OGBL a eu hier sa première réunion avec la délégation du personnel dans le cadre du plan social au sein de la banque J.P. Morgan. Contacté par nos soins, Lena Batal, secrétaire centrale adjointe de l'OGBL-SBA (syndicat banques et assurances), a expliqué que «cette première réunion était une phase de consultation avec les délégués du personnel avant la prochaine réunion dédiée aux négociations». La phase de négociation va commencer aujourd'hui et semble être sur de bons rails, la syndicaliste ayant affirmé que, pour le moment, il y a un dialogue entre les syndicats et la banque.

LUXCONNECT

Le fournisseur de colocation de centres de données luxembourgeois LuxConnect et l'Anglais Volta Data Centres se sont associés pour relier les deux plus importants centres de communication stratégiques en Europe.



La Spuerkeess est une nouvelle fois dans le collimateur du fisc allemand pour une affaire de fraude fiscale.

La maison des bus électriques

La firme suédoise Volvo Bus a lancé un centre de compétences pour la mobilité électrique au Luxembourg.

C'est le premier centre de ce genre installé en dehors de la Suède, selon un communiqué diffusé hier par Volvo Bus Corporation. L'entreprise a décidé «d'ancrer durablement sa présence au Luxembourg», à travers le Centre poids lourds Luxembourg (Volvo Trucks and Buses) basé à Livange. Le but de l'E-Bus Competence Center est de «développer et d'implémenter des solutions intelligentes d'électromobilité» pour des villes accordant une grande importance au respect de l'environnement et à «la réduction des nuisances sonores». Ce centre collaborera «étroitement» avec des partenaires privés et publics, en d'autres termes, les universités, les ministères et «les opérateurs de transport public aussi bien au Luxembourg qu'en Europe».

L'E-Bus Competence Center sera dirigé par Laurent Bravetti qui porte le titre de Project Leader Electro Mobility. Au sein du centre, il sera chargé de la gestion des projets au Grand-Duché et en Belgique. Deux



Le Luxembourg accueille les premiers bus à technologie hybride avant le déploiement de bus 100 % électriques.

personnes issues du domaine du support technique et du développement sont déjà employées dans la structure. Le recrutement d'un

consultant télématique et d'un formateur électromobilité est planifié selon Volvo Bus. A. F.

Les trésoriers font face au digital

La digitalisation était le thème de la conférence annuelle de l'ATEL.

L'Association des trésoriers d'entreprise (ATEL) a organisé il y a peu sa conférence annuelle. Elle a rassemblé sur le thème de la digitalisation de la fonction de trésorier plus de 200 personnes «actrices de cette évolution». En effet, les trésoriers d'entreprise sont aujourd'hui aussi confrontés aux évolutions de cette ère du digital.

Au niveau du back-office, cette évolution apporte «plus de performances et de capacité». La digitalisation entraîne «une dématérialisation des données, une meilleure analyse pour la prise de décision et une plus grande transparence», selon le communiqué envoyé hier par l'association. Elle estime que les trésoriers doivent «faire au mieux» pour gérer les évolutions et les comprendre «afin d'en extraire leur valeur ajoutée». «Les bénéficiaires du flux de trésorerie sont particulièrement bien placés pour assister à ces changements», note l'ATEL.



Plus de 200 personnes ont participé à la conférence.

Des ateliers se sont déroulés pendant la conférence, permettant de mieux comprendre «les enjeux de ce changement de paradigme».